

Jours fériés et ponts possibles : les nombreux avantages du calendrier 2018



Le cru 2018 s'annonce particulièrement favorable pour les salariés souhaitant s'offrir quelques week-ends prolongés.

2017 avait déjà été un grand cru, mais 2018 promet de devenir un véritable millésime d'exception. Les travailleurs avisés ayant consulté le calendrier ont pu s'en apercevoir : en cette nouvelle année, les occasions de faire le pont vont en effet être légion. Mais d'abord les mauvaises nouvelles : le 14 juillet et le 11 novembre seront "perdus" puisqu'ils tombent respectivement un samedi et un dimanche.

Passons ensuite rapidement sur les traditionnels lundis de Pâques (2 avril) et de Pentecôte (21 mai), et penchons-nous sur le début du beau mois de mai. La fête du travail célébrée le 1^{er} mai tombe en effet un mardi, comme le 8 mai donc. Les plus chanceux et les experts "ès RTT" peuvent déjà réserver leur congé pour le lundi et donc profiter de deux possibilités de week-end de quatre jours. Par ailleurs, l'Ascension (le 10 mai) tombant un jeudi, un nouveau long week-end de farniente peut assez facilement vous tendre les bras.

Qui plus est, le chapon à peine digéré, les plus intransigeants de nos experts en jours de congés vont déjà se pencher sur les fêtes de fin d'années 2018. Heureuse surprise : Noël tombe un mardi, offrant une nouvelle occasion de "pont".